

– L'intégration commerciale régionale en Afrique de l'Ouest : le cas de l'UEMOA et de la CEDEAO

• Gilles DUFRENOT- Session 3

» Africa in the World Trade

Introduction

- **I.- Politique de libéralisation commerciale au sein de la zone UEMOA/CEDEAO**
- ♦ un Droit de Douane à quatre taux 0%, 5%, 10% et 20%, respectivement pour les produits des catégories 0, 1, 2 et 3 ;
- ♦ une Redevance Statistique (1%) ;
- ♦ un Prélèvement Communautaire de